



L A M U T U E L L E

Association Mutuelle des Fonctionnaires Internationaux
de l'Office des Nations Unies et Agences Spécialisées

10 novembre 2008

Chers Membres,

Nous faisons suite à notre lettre du 8 octobre 2008 et souhaitons à nouveau vous tenir informés de la situation de notre Mutuelle au 31 octobre 2008.

Au cours du mois d'octobre 2008, nous avons concrétisé notre objectif d'augmenter les dépôts à terme en CHF en réduisant les mandats de gestion. Cette augmentation nous permet d'être dans une situation plus confortable à court terme. Néanmoins, cela n'est pas sans conséquence sur la rentabilité des avoirs, car comme vous l'aurez probablement lu ou vu, les banques sont devenues extrêmement réticentes à se prêter de l'argent entre elles. Dès lors, la rémunération des avoirs est devenue très faible et largement inférieure au taux que nous avons proposé à nos membres pour l'exercice 2007, soit 2% net. A un certain moment, il nous a été même impossible d'obtenir une rémunération, et nous avons tout simplement dû laisser les fonds sur un compte courant sans intérêt.

Cette situation de faible rémunération nous contraint à prendre une mesure provisoire afin de pouvoir continuer à garantir l'attractivité du compte de dépôts en CHF. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2009, les membres qui prendront leur retraite ou qui quitteront l'organisation n'auront plus la possibilité de déposer dans leur compte de dépôts en CHF les émoluments finaux tels que le dernier salaire, les jours de congé accumulés, la prime de rapatriement et les indemnités de départ anticipé comme c'est le cas actuellement. Ils pourront néanmoins les déposer dans leur compte courant en CHF qui porte un intérêt de 0.50% net. Nous précisons que cette mesure est temporaire et qu'elle sera revue dès que la situation économique et financière le permettra.

Nous voudrions également, et à nouveau souligner le fait que l'attrait du taux d'intérêt du compte de dépôts en CHF est dû principalement aux taux d'intérêt perçus sur les prêts octroyés, à savoir 4,00% et 6.50%. La croissance des dépôts en CHF étant bien plus forte que celle des prêts (33% contre 23% sur les 5 dernières années), nous subissons donc de plein fouet le différentiel important de rémunération entre les prêts octroyés aux membres et celle reçue pour nos placements en obligations, mandats de gestion et dépôts à terme.

Pour ce qui est du résultat financier en CHF, il est en baisse à fin octobre de 7,30% par rapport à la même époque

l'année passée en raison de ventes à perte d'obligations qui semblaient présenter un risque excessif. Le résultat financier en USD est quant à lui largement supérieur à celui d'octobre 2007.

En réitérant nos propos de la lettre précédente, nous vous confirmons que, dans notre objectif de prudence et en tenant compte du contexte actuel, nous allons continuer à augmenter en fin d'année les provisions pour risque de pertes. Le taux d'intérêt que nous vous proposerons sur le compte de dépôts en CHF pour l'année 2008 sera donc plus faible que celui de l'année passée car il tiendra compte de ces provisions. Lorsque la situation économique et financière affichera une meilleure santé, et dans le cas où le montant des provisions s'avérerait trop élevé, une partie sera distribuée aux membres bénéficiaires d'un compte de dépôts en CHF.

Nous vous tiendrons à nouveau au courant de la situation de la Mutuelle dans le courant du mois de décembre.

Pour conclure nous avons le plaisir de vous annoncer que dès le 1^{er} décembre 2008, les membres qui bénéficient d'un accès sécurisé auront désormais la possibilité d'effectuer des virements bancaires sur un seul de leur compte bancaire externe à la Mutuelle. Pour ce faire ils devront remplir le formulaire de « Demande d'enregistrement d'un compte bancaire » qui se trouve dans notre site internet et le renvoyer à la Mutuelle pour validation. Une circulaire d'information, présente également dans notre site, vous donnera de plus amples informations.

Les membres du Conseil d'administration